

Une installation au pas de charge

02/07/2019



Portrait D'Avenir

Tout juste diplômée et beaucoup plus tôt que prévu, Estelle Tanière a repris l'entreprise de son oncle. Trois ans après, c'est la suite de ses parents qu'elle prépare.

Au printemps 2015, Estelle Tanière, 22 ans, rédige son mémoire de fin d'études à l'ESA d'Angers tout en terminant son alternance en chambre d'Agriculture lorsque son oncle l'annonce : il prend sa retraite à la fin de l'année. « Cela faisait un moment qu'il en parlait, sans jamais avancer de date », se souvient la jeune femme. Mais l'échéance tombe et le délai est serré.

Réunion de crise à Trensacq dans le Nord des Landes où le grand-père paternel a posé ses valises en 1972. Estelle, son oncle, ses parents et la consultante du cabinet Exco FSO qui accompagne ces derniers sont autour de la table. Qui va reprendre les 130 ha de céréales ? Toutes les options sont envisagées : l'oncle peut-il faire une année de plus ? C'est un non catégorique. Il en a assez. Alain et Isabelle peuvent-ils reprendre ? Oui, mais ce serait un non-sens économique. L'oncle est prêt à vendre en dehors de la famille. Une option à laquelle Estelle se refuse. Son grand-père, originaire de l'Aisne a été éleveur laitier en Charente pendant 15 ans avant de tout vendre pour s'installer dans les Landes. Elle ne veut pas disloquer le patrimoine familial. Alain et Isabelle ne souhaitent pas non plus mettre la pression à leur fille qui n'a pour l'heure qu'une chose en tête : obtenir son diplôme puis voyager. « Je voulais me faire une expérience de 3 ou 4 ans avant de reprendre l'exploitation familiale. J'avais déjà des propositions d'embauche ». L'intransigeance de son oncle la blesse. « Il a pris son chèque et est parti du jour au lendemain. Je lui en ai beaucoup voulu les deux premières années ».

Des racines à cultiver

A la rentrée, une autre réunion s'organise. A trois mois de l'échéance, il n'est plus temps de tergiverser. « La consultante m'a dit qu'elle ne partirait pas sans une réponse de ma part. J'ai dit oui et l'ai aussitôt regretté, sourit-elle.

Puis j'ai été emportée par le tourbillon administratif. Même si le délai était court, nous avons pris le temps ensemble de bien analyser la future organisation. Les choix d'installation, le montage juridique, les choix fiscaux... Ce n'était pas évident de tout assimiler malgré les bases que m'ont données mes études. Je lui ai fait confiance. »

Sans transition, d'étudiante elle est devenue cheffe d'entreprise, passant d'une vie effervescente et insouciant à une vie plus isolée et de responsabilités. La marche était haute. Estelle l'a franchie avec succès. Mais non sans difficulté. « J'ai eu beaucoup à faire et à apprendre, notamment l'irrigation ou la mécanique ». Elle a pu compter sur ses parents avec qui il a fallu établir de nouveaux rapports. « Mon père avait l'habitude de travailler seul. Il n'est ni patient ni pédagogue, j'ai dû me débrouiller pas mal par moi-même », explique la très dynamique jeune femme.

Estelle a le matériel en commun avec son père, comme à l'époque, son oncle. Mais elle a fait le choix revendiqué d'une structure indépendante. « J'avais peur d'être étouffée et surtout, je voulais m'imposer dans ce milieu ».

Les premiers rendez-vous, elle les fait quand même avec Alain. « Je posais les questions et le technicien répondait à mon père. J'ai dû mettre les points sur les i ! »

Aujourd'hui, elle a fait sa place. « J'aime ce que je fais », affirme-t-elle avec le recul. La grosse déprime de l'hiver dernier est derrière elle. Elle se projette dans l'avenir. Début juin, elle a pris des parts dans la société de ses parents qui exploite 220 ha de céréales et légumes d'industrie. Une reprise anticipée cette fois. Et en douceur. Ils prendront leur retraite d'ici 2 ou 3 ans.

Une deuxième reprise

« Nous avons mené cette nouvelle réflexion très vite après mon installation. J'ai un frère et une sœur qui ne sont pas intéressés par la ferme. Il était important de sécuriser l'exploitation et de connaître les enjeux financiers pour moi par rapport à sa transmission ». Cela a été une seconde étape importante pour toute la famille. La consultante a coordonné l'analyse avec l'avocat et le notaire. Beaucoup d'hypothèses ont été étudiées. « Maintenant, je sais où je vais à l'égard de mon frère et de ma sœur, les choses sont claires et c'est plus serein pour tout le monde ». Une prochaine étape attend Estelle : remplacer ses parents. Pour l'instant, elle imagine plutôt embaucher que s'associer.

En parallèle, elle a un autre projet : l'expertise foncière. « Je ne me vois pas uniquement faire pousser du maïs pendant les 40 prochaines années ». En formation auprès d'un expert voisin, elle sera diplômée en 2020. « C'était un vague projet, qu'une rencontre a précipité ! », s'empresse-t-elle de commenter. Mener tout de front a été compliqué mais elle est fière d'être arrivée au bout de ses trois années et se remémore les mots de son grand-père, en mai 2016, un peu avant de mourir : « Les affaires sont entre de bonnes mains, je peux partir tranquille », c'est le plus beau cadeau qu'elle pouvait lui faire. Petit-à-petit, elle trouve son équilibre personnel. Elle se réserve 4 à 5 semaines de vacances par an, dont une en fin d'été et un weekend sur trois en pleine saison d'irrigation. « J'oblige mon père à planifier, mais il reconnaît que ça lui fait du bien de partir, même en saison ! » Et avant sa retraite, il encourage sa fille à partir plusieurs mois à l'étranger comme il l'a fait dans sa jeunesse.

En attendant, elle regarde ses amis s'installer à leur tour. « J'insiste sur la nécessité qu'ils soient accompagnés, et bien accompagnés, dans leur réflexion, leurs démarches et les montages juridiques, sociaux et financiers. C'est très important pour démarrer sereinement et se consacrer à l'essentiel, le pilotage de l'entreprise ! »

VOIR L'EXTRAIT DE L'INTERVIEW EN VIDÉO

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/une-installation-au-pas-de-charge/>